



**RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ACCOR
DU 20 MAI 2003**

VOTES POUR

Première résolution Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice 2002	98,99%
Deuxième résolution Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2002	98,97%
Troisième résolution Approbation des conventions réglementées	99,02%
Quatrième résolution Affectation du résultat de l'exercice 2002	99,76%
Cinquième résolution Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Gérard Pélisson	91,41%

Sixième résolution Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Etienne Davignon	91,35%
Septième résolution Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mme Isabelle Bouillot	91,60%
Huitième résolution Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jérôme Seydoux	98,46%
Neuvième résolution Autorisation à donner au Directoire pour opérer sur les actions de la Société	99,67%
Dixième résolution Autorisation à donner au Directoire d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions qui sont ou seront émises à titre d'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	98,86%
Onzième résolution Autorisation à donner au Directoire d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions qui sont ou seront émises à titre d'augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription	71,51%
Douzième résolution Autorisation à donner au Directoire d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou autres dont la capitalisation serait admise	98,84%
Treizième résolution Limitation du montant global des autorisations d'augmentation de capital immédiate et/ou à terme	98,02%

Quatorzième résolution

Autorisation à donner au Directoire de procéder à l'émission d'actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société, réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Épargne Entreprise ou à un Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire du groupe Accor

93,83%

Quinzième résolution

Autorisation donnée au Directoire d'émettre des plans d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions

72,44%

Seizième résolution

Autorisation à donner au Directoire pour réduire le capital social par annulation d'actions

99,64%

Dix-septième résolution

Modification de l'article 21 des statuts

99,71%

Dix-huitième résolution

Autorisation à donner au Directoire d'utiliser, en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange, les autorisations d'augmentation de capital non réservées à des bénéficiaires dénommés

63,58%

Dix-neuvième résolution

Pouvoirs pour formalités

99,74%